



COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Soixante-sixième session
13-19 mai 2010
Incheon (République de Corée)

**EXAMEN DES QUESTIONS RELATIVES À L'APPAREIL SUBSIDIAIRE DE
LA COMMISSION, Y COMPRIS LE RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU
PROGRAMME DE L'EXERCICE BIENNAL 2008-2009 ET LES ACTIVITÉS
DES INSTITUTIONS RÉGIONALES DE LA CESAP : ACTIVITÉS
SOUS-RÉGIONALES POUR LE DÉVELOPPEMENT**

(Point 3 i) de l'ordre du jour provisoire)

**RAPPORT DE LA RÉUNION INTERGOUVERNEMENTALE AD HOC SUR
LES NOUVEAUX BUREAUX SOUS-REGIONAUX DE LA CESAP POUR
L'ASIE DE L'EST ET DU NORD-EST, L'ASIE DU NORD ET L'ASIE
CENTRALE, ET L'ASIE DU SUD ET DU SUD-OUEST**

RÉSUMÉ

Le présent document présente les recommandations formulées à l'issue de la réunion intergouvernementale ad hoc sur les nouveaux bureaux sous-régionaux de la CESAP pour l'Asie de l'Est et du Nord-Est, l'Asie du Nord et l'Asie centrale, et l'Asie du Sud et du Sud-Ouest, qui s'est tenue à Bangkok du 2 au 4 mars 2010. Y figure également un bref compte rendu des travaux de la réunion.

Ayant pour mandat de renforcer le volet développement de l'Organisation des Nations Unies, la CESAP, par le sous-programme 8 (Activités sous-régionales pour le développement), s'efforce de mieux cibler et d'approfondir ses activités. Les bureaux sous-régionaux feraient fonction d'antenne opérationnelle de la CESAP à l'échelon sous-régional, notamment en donnant aux efforts régionaux une dimension sous-régionale ciblée et approfondie; en concluant des partenariats avec des organismes officiels, des institutions, le secteur privé et la société civile; en élaborant et diffusant des produits virtuels; en partageant les bonnes pratiques; et en reprenant les programmes et projets ayant donné de bons résultats. La relation entre le siège de la CESAP, les bureaux sous-régionaux et les partenariats, y compris d'autres institutions régionales et sous-régionales, seraient complémentaires et synergétiques, tout en maintenant un équilibre dans le cadre des activités de collaboration.

En conséquence, les rôles des trois nouveaux bureaux sous-régionaux de la CESAP, dans la réponse à apporter aux besoins prioritaires des différentes sous-régions (l'Asie de l'Est et du Nord-Est, l'Asie du Nord et l'Asie centrale, et l'Asie du Sud et du Sud-Ouest), ont été examinés durant la réunion. Les domaines de travail prioritaires identifiés étaient centrés sur la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, y compris la réduction de la pauvreté et l'égalité entre les sexes, au moyen d'une coopération accrue à l'intérieur des régions et entre elles. Le développement durable, l'énergie, l'eau, la sécurité alimentaire, le commerce, les transports, ainsi que la technologie de l'information et de la communication et la réduction des risques de catastrophe comptaient au nombre des autres domaines identifiés. La Commission souhaitera sans doute examiner les propositions avancées en vue d'affiner encore le programme de travail pour l'exercice biennal 2010-2011 et le projet de cadre stratégique pour l'exercice biennal 2012-2013, pour ce qui est des bureaux sous-régionaux, et donner de nouvelles directives au secrétariat.

I. QUESTIONS APPELANT DES DÉCISIONS DE LA COMMISSION OU PORTÉES À SON ATTENTION

A. Aperçu du rôle des bureaux sous-régionaux dans la réponse à apporter aux besoins prioritaires des sous-régions

1. La réunion convient que le rôle principal des bureaux sous-régionaux s'inscrit dans le cadre des missions actuellement imparties pour aider le secrétariat de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) – et la Commission européenne pour l'Europe (CEE) dans le cas du bureau commun pour le Programme spécial des Nations Unies pour les économies de l'Asie centrale (SPECAC) – à exécuter les programmes de travail des commissions régionales adoptés par les États membres dans les organismes intergouvernementaux pertinents et les instances intergouvernementales pertinentes. Les consultations avec les États membres sur les aspects budgétaires représentent une démarche importante pour assurer un équilibre dans l'allocation des ressources entre les bureaux sous-régionaux.
2. La réunion recommande que, dans la mesure où les activités des bureaux sous-régionaux s'inspireront étroitement des missions imparties à la CESAP, les bureaux sous-régionaux devraient relever du siège de la CESAP. Le bureau commun de la CESAP et de la CEE pour le SPECAC devrait aussi relever du siège de la CEE.
3. La réunion recommande la hiérarchisation échelonnée des activités des bureaux sous-régionaux, afin d'assurer la prestation équilibrée et efficace de services aux États membres.
4. La réunion recommande en outre que les bureaux sous-régionaux veillent à éviter que leurs activités fassent double emploi avec celles d'autres entités des Nations Unies et organisations partenaires.
5. La réunion recommande que les bureaux sous-régionaux soient mis en situation de procéder à des études plus poussées des sous-régions, et que ces études soient, dans la mesure du possible, déterminées par la demande.
6. La réunion recommande que le siège de la CESAP exerce des fonctions de coordination pour faciliter les interactions entre les bureaux sous-régionaux et le siège, ainsi qu'avec d'autres entités. Les divisions organiques du siège de la CESAP pourraient travailler en étroite collaboration avec les bureaux sous-régionaux et suivre les activités pertinentes afin d'assurer des produits de qualité.

B. Rôle du bureau sous-régional de l'Asie de l'Est et du Nord-Est dans la réponse à apporter aux besoins prioritaires de la sous-région

7. La réunion recommande que le bureau sous-régional apporte son assistance aux États membres dans les domaines prioritaires ci-après :
 - a) Développement durable, compte tenu de l'approche de la croissance verte et du rendement énergétique, y compris le Programme de coopération de la sous-région de l'Asie du Nord-Est en matière d'environnement (NEASPEC);
 - b) Technologies de l'information et de la communication, et réduction et gestion des risques de catastrophe;
 - c) Réduction de la pauvreté, y compris la sécurité alimentaire;
 - d) Infrastructure, commerce et facilitation des transports, y compris la connectivité.

8. Compte tenu du fait que la sous-région accueille trois institutions régionales de la CESAP: le Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement (CAPFTIC), l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (ISAP) et le Centre des Nations Unies pour le génie et la machine agricoles (ONUCGMAP), la réunion recommande que l'on établisse des synergies afin d'éviter les chevauchements d'activités. Une telle approche serait pertinente lorsqu'on entreprendrait des activités en collaboration avec des organismes compétents des Nations Unies, des organisations intergouvernementales, des organisations non gouvernementales, le secteur privé et d'autres entités.

C. Rôle du bureau sous-régional de l'Asie du Nord et l'Asie centrale dans la réponse à apporter aux besoins prioritaire de la sous-région

9. La réunion recommande que le bureau sous-régional apporte son assistance aux États membres dans les domaines prioritaires ci-après:

a) *Transports et facilitation du commerce*: aménagement de meilleures liaisons de transport, y compris les couloirs de transport eurasiatiques; coopération en matière de transit et de transport, y compris l'amélioration du passage des frontières; introduction de mesures de facilitation du commerce et réduction des obstacles au commerce;

b) *Eau, énergie et environnement*: appui pour la gestion des ressources en eau et en énergie, protection de l'environnement et adaptation aux changements climatiques.

D. Rôle du bureau sous-régional dans la réponse à apporter aux besoins prioritaires de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest

10. La réunion recommande que le bureau sous-régional apporte son assistance aux États membres dans les domaines prioritaires ci-après:

- a) Lacunes à combler dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (pauvreté et domaines connexes);
- b) Développement de l'infrastructure, l'accent étant mis sur les transports; la facilitation du commerce et des transports, y compris la connectivité;
- c) Réduction des risques de catastrophe, y compris les sécheresses et les tremblements de terre;
- d) Énergie et sécurité alimentaire.

11. Le renforcement des capacités est une approche intersectorielle que l'on peut utiliser pour répondre aux besoins dans les domaines susmentionnés.

E. Programmes de travail à court et moyen terme pour les bureaux sous-régionaux : programme de travail pour l'exercice biennal 2010-2011

12. La réunion prend note d'une proposition visant à inclure un projet de coopération technique sur les mécanismes de coopération pour la promotion du développement infrastructurel dans l'Asie du Sud et du Sud-Ouest, axé sur les transports et plus spécifiquement le commerce et la facilitation des transports, y compris la connectivité.

F. Programmes de travail à court et moyen terme pour les bureaux sous-régionaux : projet de cadre stratégique pour l'exercice biennal 2010-2011

13. La réunion se déclare généralement favorable au projet de cadre stratégique pour l'exercice biennal 2012-2013¹, et prie le secrétariat d'incorporer les résultats pertinents de la présente réunion au projet de cadre stratégique et d'informer le Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission (CCRP) des résultats de ses travaux, en particulier des domaines de programme prioritaires définis pour les trois bureaux sous-régionaux au titre du point 4 de l'ordre du jour, afin de faciliter l'examen ultérieur par le CCRP du projet de cadre stratégique, avant son examen par la Commission. À cet égard, la réunion demande que les domaines prioritaires définis au titre de ce point de l'ordre du jour pour chacune des trois sous-régions soient harmonisés avec la liste des domaines prioritaires figurant sous la rubrique « Réalisations escomptées », alinéa a) des composantes 2, 3 et 4.

II. COMPTE RENDU DES TRAVAUX

A. Vue d'ensemble du rôle des bureaux sous-régionaux dans la réponse à apporter aux besoins prioritaires des sous-régions

14. La réunion était saisie du document intitulé « Historique et justification des nouveaux bureaux sous-régionaux de la CESAP » (E/ESCAP/SRO/IGM/1/3).

15. Les représentants se sont exprimés en profondeur sur les besoins prioritaires des différentes sous-régions. Il y eut ensuite un débat fructueux sur les domaines d'activité prioritaires des nouveaux bureaux sous-régionaux. Les représentants ont alors examiné des recommandations sur ce que pourraient être les domaines d'activité prioritaires, en s'intéressant notamment à la question de l'articulation à rechercher entre le Programme de travail pour l'exercice biennal 2010-2011 et le projet de cadre stratégique pour l'exercice biennal 2012-2013 pour ce qui concernait les bureaux sous-régionaux.

16. La réunion a noté que les bureaux sous-régionaux pourraient jouer un rôle clef dans le renforcement de la coopération entre les États membres concernés, en étant des bureaux « de proximité » et en agissant sur la base d'une coopération et d'une concertation étroites avec le siège de la CESAP. Ces bureaux, y compris le bureau sous-régional pour le Pacifique, constitueraient un réseau chargé d'aider à la réalisation de produits prévus dans le cadre stratégique et le programme de travail de la CESAP.

17. La réunion a noté que, compte tenu des missions imparties à la CESAP, les bureaux sous-régionaux devraient établir des relations de travail étroites avec les équipes de pays des Nations Unies au sein de leurs sous-régions respectives, faciliter la coordination des activités du système des Nations Unies au niveau sous-régional et établir des partenariats avec les autres acteurs concernés, tels que les organismes intergouvernementaux sous-régionaux, afin de promouvoir la coopération sous-régionale dans un cadre régional.

18. La réunion a aussi noté que l'ouverture des bureaux sous-régionaux, soumise à la conclusion de la négociation des accords de siège avec les différents pays hôtes, devrait en principe avoir lieu durant le deuxième trimestre 2010 dans le cas des bureaux d'Incheon (République de Corée) et d'Almaty (Kazakhstan), alors que le bureau de New Delhi serait ouvert plus tard.

¹ E/ESCAP/SRO/IGM/1/8.

19. La délégation de la République islamique d'Iran, tout en se félicitant de la mise en place des trois bureaux sous-régionaux en Asie et dans le Pacifique, a fait observer que son pays se situait dans une zone couverte par trois commissions régionales des Nations Unies, à savoir la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), la Commission économique pour l'Europe (CEE) et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), à travers notamment les bureaux sous-régionaux pour l'Asie du Nord et l'Asie centrale et l'Asie du Sud et du Sud-Ouest. En conséquence, la République islamique d'Iran se réservait le droit de participer aux activités pertinentes de bureaux sous-régionaux voisins de façon permanente ou sur une base thématique.

B. Rôle des bureaux sous-régionaux de l'Asie de l'Est et du Nord-Est dans la réponse à apporter aux besoins prioritaires de la sous-région

20. La réunion était saisie des documents intitulés « Rôle du bureau sous-régional pour l'Asie de l'Est et du Nord-Est dans la réponse à apporter aux besoins prioritaires de la sous-région » (E/ESCAP/SRO/IGM/1/4) et « Rapport du Groupe d'experts chargé de définir les priorités du nouveau bureau sous-régional de la CESAP pour l'Asie de l'Est et du Nord-Est » (E/ESCAP/SRO/IGM/1/1).

21. La réunion a noté que la sous-région de l'Asie de l'Est et du Nord-Est était un géant économique en Asie et dans le Pacifique ainsi que dans le monde. Il y avait aussi une interdépendance économique et environnementale croissante tant à l'intérieur des sous-régions d'Asie et du Pacifique qu'entre celles-ci. Cette croissance rapide était caractérisée par d'impressionnantes parts de PIB ainsi que par une forte consommation d'énergie et donc des niveaux élevés d'émissions de dioxyde de carbone.

22. La réunion était consciente que, compte tenu des effectifs limités du bureau sous-régional, il fallait que l'action de celui-ci se concentre sur trois ou quatre domaines prioritaires en plus de l'appui apporté à l'action menée par le siège de la CESAP. Ces domaines prioritaires seraient centrés sur le rôle du bureau en tant que l'un des moteurs de la coopération Sud-Sud.

23. La réunion s'est penchée sur le rôle du bureau sous-régional par rapport au Programme de coopération environnementale pour la sous-région Asie du Nord-Est (NEASPEC), et a convenu qu'il fallait poursuivre les consultations avec les États membres concernés pour déterminer si le secrétariat du NEASPEC pourrait être installé au sein du bureau sous-régional.

C. Rôle du bureau sous-régional de l'Asie du Nord et l'Asie centrale dans la réponse à apporter aux besoins prioritaires de la sous-région

24. La réunion était saisie de deux documents intitulés respectivement « Rôle du bureau sous-régional pour l'Asie du Nord et l'Asie centrale dans la réponse à apporter aux besoins prioritaires de la sous-région » (E/ESCAP/SRO/IGM/1/5) et « United Nations Special Programme for the Economies of Central Asia (SPECA) 2010-2011 Work Plan » (E/ESCAP/SRO/IGM/1/INF/4).

25. La réunion a noté qu'en raison des effectifs limités du bureau sous-régional, il fallait que l'action de celui-ci se concentre sur quelques domaines prioritaires en plus de l'appui apporté à l'action menée par le siège de la CESAP (et la CEE dans le cas du bureau commun de la CESAP et de la CEE pour le SPECA). Ces domaines prioritaires seraient centrés sur la promotion de la coopération et de la collaboration sous-régionales.

26. La réunion a noté que seuls quelques États membres de la sous-région étaient représentés.

D. Rôle du bureau sous-régional de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest dans la réponse à apporter aux besoins prioritaires de la sous-région

27. La réunion était saisie de deux documents intitulés respectivement « Rôle du bureau sous-régional pour l'Asie du Sud et du Sud-Ouest dans la réponse à apporter aux besoins prioritaires de la sous-région » (E/ESCAP/SRO/IGM/1/6) et « Rapport du Groupe d'experts chargés de définir les priorités du nouveau bureau sous-régional pour l'Asie du Sud et du Sud-Ouest » (E/ESCAP/SRO/IGM/1/2).

28. La réunion était consciente que, compte tenu des effectifs limités du bureau sous-régional, il fallait que l'action de celui-ci se concentre sur trois ou quatre domaines prioritaires en plus de l'appui apporté à l'action menée par le siège de la CESAP. Ces domaines prioritaires correspondraient aux efforts déployés pour combler les écarts de développement et promouvoir une croissance accélérée.

29. La délégation pakistanaise a fait part de sa préoccupation quant aux difficultés que pourrait poser l'obtention de visas pour les participants assistant aux réunions et à d'autres activités organisées par les bureaux sous-régionaux. La délégation indienne a répondu que son Gouvernement faciliterait la délivrance de visa à tous les participants conformément aux règles en vigueur, comme c'était la pratique pour toutes les autres réunions qu'accueillaient les nombreux organismes des Nations Unies basés en Inde.

E. Programmes de travail à court et moyen terme pour les bureaux sous-régionaux : programme de travail pour l'exercice biennal 2010-2011

30. La réunion était saisie du programme de travail des nouveaux bureaux sous-régionaux pour l'exercice biennal 2010-2011 (E/ESCAP/SRO/IGM/1/7).

31. La réunion a pris acte du Programme de travail pour l'exercice biennal 2010-2011, s'agissant des activités sous-régionales pour le développement en Asie de l'Est et du Nord-Est, en Asie du Nord et Asie centrale, et en Asie du Sud et du Sud-Ouest, qui avait été approuvé par la Commission à sa soixante-cinquième session, en avril 2009². Elle a noté également qu'à sa soixante-sixième session, en 2010, la Commission examinerait les modifications qu'il était proposé d'apporter au programme pour l'exercice 2010-2011, en fonction des nouveaux mandats adoptés depuis que le Programme avait été approuvé, y compris les résultats de la présente réunion.

32. Compte tenu de ce qui précède, on a proposé un projet de coopération technique sur les mécanismes de coopération pour la promotion, en Asie du Sud et du Sud-Ouest, d'un développement infrastructurel axé sur les transports et plus spécifiquement le commerce et la facilitation des transports, y compris la connectivité.

33. La discussion a porté sur la nécessité pour le secrétariat de poursuivre ses efforts pour obtenir des contributions extrabudgétaires afin de financer des activités opérationnelles dans des domaines prioritaires expressément destinées à telle ou telle sous-région.

² Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2009, Supplément n° 19* (E/2009/39-E/ESCAP/65/32), par. 180-188.

F. Programmes de travail à court et à moyen terme pour les bureaux sous-régionaux: projet de cadre stratégique pour l'exercice biennal 2012-2013

34. La réunion était saisie du projet de cadre stratégique pour les nouveaux bureaux sous-régionaux de la CESAP pour l'exercice biennal 2012-2013 (E/ESCAP/SRO/IGM/1/8).

35. La réunion a été informée que le projet de cadre stratégique pour l'exercice biennal 2012-2013, s'agissant des activités sous-régionales pour le développement en Asie de l'Asie et du Nord-Est, en Asie du Nord et en Asie centrale et en Asie du Sud et du Sud-Ouest, avait été examiné par le Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission (CCRP) à sa session spéciale tenue le 18 février 2010. Elle a pris note que le projet de cadre stratégique serait examiné ultérieurement par le CCRP lors de la reprise de sa session spéciale, qui était prévue pour le 22 mars 2010, et par la Commission à sa soixante-sixième session, qui se tiendrait du 13 au 19 mai 2010. Par la suite, le cadre stratégique de la CESAP pour l'exercice biennal 2012-2013 serait examiné par le Comité du programme et de la coordination, à sa cinquantième session qui se tiendrait à New York en juin 2010, avant son examen final et son approbation par l'Assemblée générale fin 2010.

36. Prenant note du processus susmentionné, les représentants se sont généralement déclarés favorables au projet de cadre stratégique pour l'exercice biennal 2012-2013, tel que contenu dans le document suscité. Il a été noté que le CCRP devait être informé des résultats de la réunion, en particulier des domaines de programme prioritaires définis pour les trois bureaux sous-régionaux au titre du point 4 de l'ordre du jour, afin de faciliter l'examen ultérieur par le CCRP du projet de cadre stratégique, avant son examen par la Commission. À cet égard, il a été noté qu'il conviendrait d'harmoniser les domaines prioritaires définis au titre de ce point de l'ordre du jour pour chacune des trois sous-régions avec la liste des domaines prioritaires inclus dans les réalisations escomptées respectives a) au titre des composantes 2, 3 et 4.

37. La Réunion a noté que certaines délégations avaient proposé d'apporter des modifications au projet de cadre stratégique.

G. Questions diverses

38. Aucune autre question n'a été soulevée au titre de ce point de l'ordre du jour.

H. Adoption du rapport et clôture de la session

39. La réunion était saisie du projet de rapport (E/ESCAP/SRO.IGM/1/L.3) et d'une série de projets de recommandation (E/ESCAP/SRO/IGM/1/L.3/Add.1). Le rapport et les recommandations ont été adoptés avec certaines modifications. Le Président a déclaré la session close.

II. ORGANISATION

A. Ouverture et durée

40. La Réunion s'est tenue à Bangkok du 2 au 4 mars 2010. Elle a été ouverte par le Secrétaire exécutif adjoint de la CESAP.

41. Les objectifs principaux de la réunion étaient les suivants:

- a) Parvenir à une communauté de vues et de vision quant aux besoins prioritaires des différentes sous-régions;
- b) Élaborer des programmes de travail à court et à moyen terme permettant aux bureaux sous-régionaux de répondre aux besoins prioritaires ainsi définis.

B. Participation

42. Les représentants des pays membres de la CESAP ci-après ont participé à la réunion: Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Chine, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Inde, Iran (République islamique d'), Japon, Kazakhstan, Malaisie, Mongolie, Myanmar, Népal, Pakistan, Philippines, République de Corée, République démocratique populaire de Corée, Sri Lanka et Thaïlande.

43. Ont également participé les représentants des organismes des Nations Unies suivants: Commission économique des Nations Unies pour l'Europe et Centre régional du Programme des Nations Unies pour le développement pour l'Asie et le Pacifique à Bangkok.

C. Élection du bureau

44. La réunion a élu un bureau ainsi composé :

- Président: M. Syed Bakri (Malaisie)
- Vice-présidents: M. Masatoshi Sato (Japon)
- M. Nikolay Pomoshchnikov (Fédération de Russie)
- S.E. M. J.B. Disanayaka (Sri Lanka)
- Rapporteur: M. Md. Abdullah Al Masud Chowdhury (Bangladesh)

D. Ordre du jour

45. La réunion a adopté l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture de la réunion.
2. Élection du bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Rôle des bureaux sous-régionaux dans la réponse à apporter aux besoins prioritaires des sous-régions suivantes:
 - a) Asie de l'Est et du Nord-Est;
 - b) Asie du Nord et Asie centrale;
 - c) Asie du Sud et du Sud-Ouest.

5. Programmes de travail à court et à moyen terme pour les bureaux sous-régionaux :
 - a) Programme de travail pour l'exercice biennal 2010-2011;
 - b) Projet de cadre stratégique pour l'exercice biennal 2012-2013.
6. Questions diverses.
7. Adoption du rapport de la réunion.
8. Clôture de la réunion.

Annexe

LISTE DES DOCUMENTS

<i>Cote</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Titre du document</i>
E/ESCAP/SRO/IGM/1/1	4 a)	Rapport du Groupe d'experts chargé de définir les priorités du nouveau bureau sous-régional de la CESAP pour l'Asie de l'Est et du Nord-Est
E/ESCAP/SRO/IGM/1/2	4 c)	Rapport du Groupe d'experts chargé de définir les priorités du nouveau bureau sous-régional de la CESAP pour l'Asie du Sud et du Sud-Ouest
E/ESCAP/SRO/IGM/1/3	4	Historique et justification des nouveaux bureaux sous-régionaux de la CESAP
E/ESCAP/SRO/IGM/1/4	4 a)	Rôle du bureau sous-régional pour l'Asie de l'Est et du Nord-Est dans la réponse à apporter aux besoins prioritaires de la sous-région
E/ESCAP/SRO/IGM/1/5	4 b)	Rôle du bureau sous-régional pour l'Asie du Nord et l'Asie centrale dans la réponse à apporter aux besoins prioritaires de la sous-région
E/ESCAP/SRO/IGM/1/6	4 c)	Rôle du bureau sous-régional pour l'Asie du Sud et du Sud-Ouest dans la réponse à apporter aux besoins prioritaires de la sous-région
E/ESCAP/SRO/IGM/1/7	5 a)	Programme de travail des nouveaux bureaux sous-régionaux de la CESAP pour l'exercice biennal 2010-2011
E/ESCAP/SRO/IGM/1/8	5 b)	Projet de cadre stratégique relatif aux nouveaux bureaux sous-régionaux de la CESAP pour l'exercice biennal 2012-2013
E/ESCAP/SRO/IGM/1/L.1	3	Ordre du jour provisoire
E/ESCAP/SRO/IGM/1/L.2	3	Ordre du jour provisoire annoté
E/ESCAP/SRO/IGM/1/L.3	7	Projet de rapport
E/ESCAP/SRO/IGM/1/L.3/Add 1		Projet de recommandations de la réunion
E/ESCAP/SRO/IGM/1/INF/1		Information note for participants (anglais seulement)
E/ESCAP/SRO/IGM/1/INF/2		Tentative programme (anglais seulement)
E/ESCAP/SRO/IGM/1/INF/3		List of participants (anglais seulement)
E/ESCAP/SRO/IGM/1/INF/4	4 b)	United Nations Special Programme for the Economies of Central Asia (SPECA) 2010-2011 Work Plan (anglais seulement)

- - - - -